



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## Circulaire 7316

du 20/09/2019

Webinaire "Comment faire un signalement d'absentéisme d'un de mes élèves"

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 09/09/2019
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire
Information succincte	Présentation en direct du processus de signalement d'absentéisme d'un élève
Mots-clés	OBSI

### Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
<b>Wallonie-Bruxelles Enseignement</b>	Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)
<b>Ens. officiel subventionné</b>	
<b>Ens. libre subventionné</b> Libre confessionnel Libre non confessionnel	Primaire spécialisé Secondaire spécialisé

### Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Vérificateurs

### Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Direction générale de l'Enseignement obligatoire - Fabrice Aerts-Bancken, Directeur général

### Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
THEATRE Emeline	Direction générale de l'Enseignement obligatoire - Service du Droit à l'instruction	02/690.83.13 emeline.theatre@cfwb.be
BELHADI Nora	Direction générale de l'Enseignement obligatoire - Service du Droit à l'instruction	02/690.89.22 nora.belhadi@cfwb.be

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à suivre une présentation en direct – via une plateforme internet « Zoom »-, du processus complet pour réaliser un signalement d'absentéisme via l'application OBSI – Gestion des signalements d'absentéisme des élèves.

Cette retransmission aura lieu le **jeudi 3 octobre à 14h** et durera environ 1h.

L'objectif de cette présentation est d'expliquer, notamment pour les nouveaux chefs d'établissements ou pour le nouveau personnel administratif, la manière de compléter les signalements d'absentéisme.

Pour ce faire, une démonstration sera effectuée afin de montrer étape par étape les différents écrans du formulaire à compléter et l'intérêt des informations reprises pour chaque champ.

A partir de la plate-forme, vous pourrez directement poser vos questions par voie électronique.

Pour assister à cette présentation en visio-conférence : <a href="https://zoom.us/webinar/register/WN_LVETK2AQTne5Jfi8pJz-wg">https://zoom.us/webinar/register/WN_LVETK2AQTne5Jfi8pJz-wg</a>
---

A la suite de cette présentation, le fichier vidéo sera disponible sur le site enseignement.be.

Des ateliers d'information administrative sur le décrochage scolaire et les exclusions définitives seront également organisés au deuxième semestre de l'année scolaire.

En dehors de ces moments précis d'information, il vous est possible de poser vos questions via le helpdesk du Service du Droit à l'instruction, soit par téléphone au 02/690.86.56, soit par courriel [helpdesk.obsi@cfwb.be](mailto:helpdesk.obsi@cfwb.be).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur général,

Fabrice AERTS-BANCKEN